



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2018-328

PUBLIÉ LE 4 OCTOBRE 2018

Sommaire

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

75-2018-09-27-027 - Arrêté de délégation de signature Portant délégation de signature du directeur des systèmes d'information représentant du pouvoir adjudicateur et ordonnateur (1 page)

Page 3

75-2018-04-17-007 - Arrêté de délégation signature (1 page)

Page 5

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

75-2018-09-27-027

Arrêté de délégation de signature

Portant délégation de signature du directeur des systèmes
d'information représentant du pouvoir adjudicateur et
ordonnateur

Arrêté de délégation de signature

Portant délégation de signature du directeur des systèmes d'information représentant du pouvoir adjudicateur et ordonnateur

Le directeur des systèmes d'information,

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.6143-4, L.6143-7, L.6145-8, L.6145-9, R.6147-5 et 10, D.43-33 à 35, R.6145-5 à 9,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment ses articles 9 à 12 et 41,

Vu le décret n°2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte des retards de paiement dans les contrats de la commande publique,

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 20,

Vu l'arrêté du 26 octobre 2011 relatif aux procédures administratives, budgétaires et financières de l'Assistance publique Hôpitaux de Paris, NOR BCRE112670A,

Vu l'arrêté n°75-2016-05-04-008 du 4 mai 2016 portant délégation de signature du directeur général de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris modifié par l'arrêté n° 75-2018-09-19-012 du 19 septembre 2018,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Délégation de signature est donnée, en vue de signer, au nom du docteur Laurent TRELUYER, directeur des systèmes d'information et représentant du pouvoir adjudicateur l'AP-HP, tous les actes administratifs relatifs à la préparation, à la passation et l'exécution des marchés publics conformément aux dispositions de l'article 3-D de l'arrêté n° 75-2016-05-04-2008 du 4 mai 2016 modifié, portant délégation de signature du directeur général de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris, représentation du pouvoir adjudicateur à :

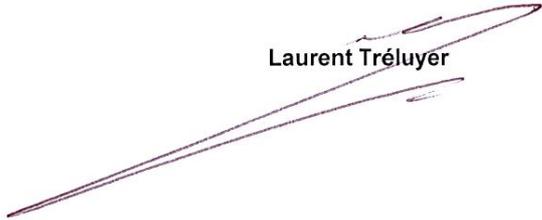
Monsieur Pierre Blondé, adjoint au directeur des systèmes d'information

ARTICLE 2 : une copie du présent arrêté sera adressée au service facturier et à la délégation à la coordination des politiques d'achat de l'AP-HP.

ARTICLE 3 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs la préfecture de la région Ile-de-France, de la préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Fait à Paris, le 27 SEP. 2018

Laurent Tréluyer



Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

75-2018-04-17-007

Arrêté de délégation signature

Arrêté de délégation de signature

Le directeur des systèmes d'information,

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles R 6147-5 et R 6147-10,

Vu l'arrêté directeurial n°75-2016-12-07-001 du 7 décembre 2016 relatif aux missions et à l'organisation de la direction des systèmes d'information,

Vu l'arrêté directeurial n°2015356-0013 du 22 décembre 2015 modifiant l'arrêté directeurial n°2013318-0006 du 14 novembre 2013 fixant les matières déléguées par le directeur général de l'AP- HP aux directeurs de groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

Vu l'arrêté directeurial n°2015022-0009 du 22 janvier 2015 modifiant l'arrêté n°2013318-0007 DG portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris (directeurs de services centraux),

Vu l'arrêté directeurial n°2015090-0014 du 31 mars 2015 modifiant l'arrêté n°2013319-0008 portant délégation de signature du directeur général de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, pouvoir adjudicateur,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Délégation de signature est donnée à Mme Elisa SALAMANCA, directrice du département WIND à la DSI, à l'effet de signer les mises en ordre de marche, les vérifications d'aptitude, les vérifications de service réguliers et les procès-verbaux de service fait relevant des attributions du département WIND.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera publié au « Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Paris ».

Fait à Paris, le


Dr Laurent TRELUYER
Directeur des Systèmes d'Information
Assistance Publique Hôpitaux de Paris
3 avenue Victoria
75004 Paris

Laurent Treluyer
Directeur des Systèmes d'Information de
810000494699
DN : c=FR, o=GIP-CPS,
ou=Médecin, cn=810000494699,
sn=TRELUYER,
givenName=LAURENT
Date : 2018.04.17 17:11:23
+02'00'